Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-212902712-20260202-D_2026_01_01-DE

MAIRIE

Conseil Municipal du 02 février 2026

Délibération n°2026.01.01

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 11

Maire : Mme Marie-Claire HÉNAFF
Secrétaire de séance : Claude LE BERRE

Le Conseil municipal de Saint-Vougay s'est réuni le 02 février 2026 à 20h00, sous la Présidence de Mme Marie-Claire HÉNAFF, Maire.

Date de convocation : 26 janvier 2026

Étaient présents : Mme Marie-Claire HÉNAFF, Mme Marie-Claire LE JONCOUR, M. Jean-Luc POSTEC, M. Thibault HENRY, M. Claude LE BERRE, M. Joël LE ROUX, M. Christophe QUENEL, M. Fabrice TANGUY, Mme Nathalie TANNÉ.

Absent excusé : M. Jean PALUD, donne pouvoir à Mme LE JONCOUR Marie-Claire,
Mme Bernadette GOURLAY, donne pouvoir à M. QUENEL Christophe,
Mme Monique BRAMOULLÉ, Mme Nathalie DELACOUDRE-CORVEZ, Mme Katell IZORE,

Absent : M. Ludovic MOAL.

D. n° 2026.01.01 : **Approbation du Conseil Municipal du 12 décembre 2025**

Chaque conseiller municipal ayant reçu le procès-verbal de la dernière réunion par mail, il n'est pas procédé à sa lecture. Mme le Maire interroge les membres du Conseil municipal si des remarques ou des commentaires sont à formuler et les soumet ensuite à l'approbation du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire
Claude LE BERRE

Le Maire
Marie-Claire HÉNAFF

MAIRIE DE ST VOUGAY 29440

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044Rennes Cedex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.